

Webinaire

Tourisme et biodiversité dans les sites Natura 2000 très fréquentés : quels leviers pour les élus ?

Mardi 19 mai 2026

Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires



Au programme

1

● Introduction

Contexte de la fréquentation des espaces naturels
Les impacts des déséquilibres de fréquentation

2

● Natura 2000, un cadre pour agir

Gérer durablement la fréquentation dans les sites patrimoniaux, quels leviers pour les élus ?

3

● Témoignages et retours d'expérience

4

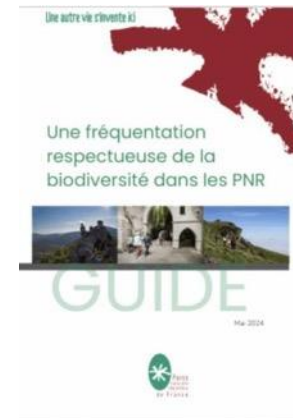


Introduction

Aurélie Philippeau – coordinatrice de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

Source : une gestion de la fréquentation respectueuse de la biodiversité dans les PNR

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mediatheque/ressources/une-frequentation-respectueuse-de-la-biodiversite-dans-les-parcs-naturels>



Contexte général de la fréquentation en France

L'accès à la nature



Un accès globalement ouvert :

- Espaces naturels publics généralement accessibles à tous
- Pas de droit formel, mais une pratique largement répandue en France



Des limites existantes :

- Propriété privée
- Protection de la biodiversité
- Sécurité et gestion des usages



Contexte général de la fréquentation en France



Des espaces naturels de plus en plus fréquentés



Hausse continue de la fréquentation depuis les années 1970

Tendances de fond :

- Augmentation de la population, du temps libre et de la durée de vie en bonne santé
- Evolution des transports
- Multiplication d'espaces accessibles
- Des populations plus urbaines en recherche de naturalité



Contexte général de la fréquentation en France

Des accélérateurs récents :



Les réseaux sociaux



La crise COVID



Le développement des loisirs de pleine nature



Une fréquentation plus nombreuse, diverse et moins encadrée



Les impacts sur les milieux naturels

- Piétinement et érosion des sols
- Destruction de la végétation
- Perturbation de la faune (nidification, alimentation)
- Introduction d'espèces exotiques envahissantes

Autres impacts

- Pollution (déchets, eau, bruit)
- Dégradation des équipements
- Artificialisation (parking, accès)



Les impacts sont souvent cumulés et parfois irréversibles



Les impacts sociaux

- Conflits d'usage
- Saturation des équipements
- Dégradation de l'expérience de visite



Les impacts territoriaux

- Pressions sur l'urbanisation et les ressources
- Perte d'appropriation pour les habitants





Comprendre ces impacts est essentiel pour agir en faveur d'une fréquentation durable, équilibrée et respectueuse des territoires et de la biodiversité



DIRFPNRF

Natura 2000, un cadre pour agir

Aurélie Philippeau – coordinatrice de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires



Le réseau Natura 2000

Permet :

- D'organiser et orienter les usages
- De financer et accompagner des actions concrètes



Ne permet pas :

- D'interdire ou réglementer l'accès de façon générale
- D'exercer un pouvoir de police



Natura 2000 est un levier pour agir avec les acteurs locaux

Les leviers d'actions existants

1. Le comité de pilotage :

- Faire remonter les problèmes concrets
- Echanger avec les acteurs du tourisme et des loisirs dans une instance de gouvernance
- Identifier des solutions adaptées et proposer des actions concrètes
- Orienter le DOCOB en proposant des objectifs de gestion spécifiques

Le rôle du Président de Copil

- **Donner l'impulsion** – inscrire la fréquentation comme enjeu majeur pour le site
- **Animer le dialogue** – faciliter les échanges entre les acteurs
- **Arbitrer et prioriser** – aider le COPIL à faire des choix
- **Être le relais politique** – valoriser les décisions auprès des collectivités et partenaires



2. L'expertise de la structure animatrice du site Natura 2000 :

- Suivre et mesurer la fréquentation (comptages, enquêtes, observation)
- Identifier les zones sensibles
- Proposer des actions adaptées et rechercher les financements
- Informer et sensibiliser les usagers



3. La mobilisation des acteurs du territoire :

- Impliquer l'ensemble des services des collectivités concernés (urbanisme, tourisme...)
- Travailler avec les propriétaires, les acteurs du tourisme et les usagers



4. L'implication des autres élus :



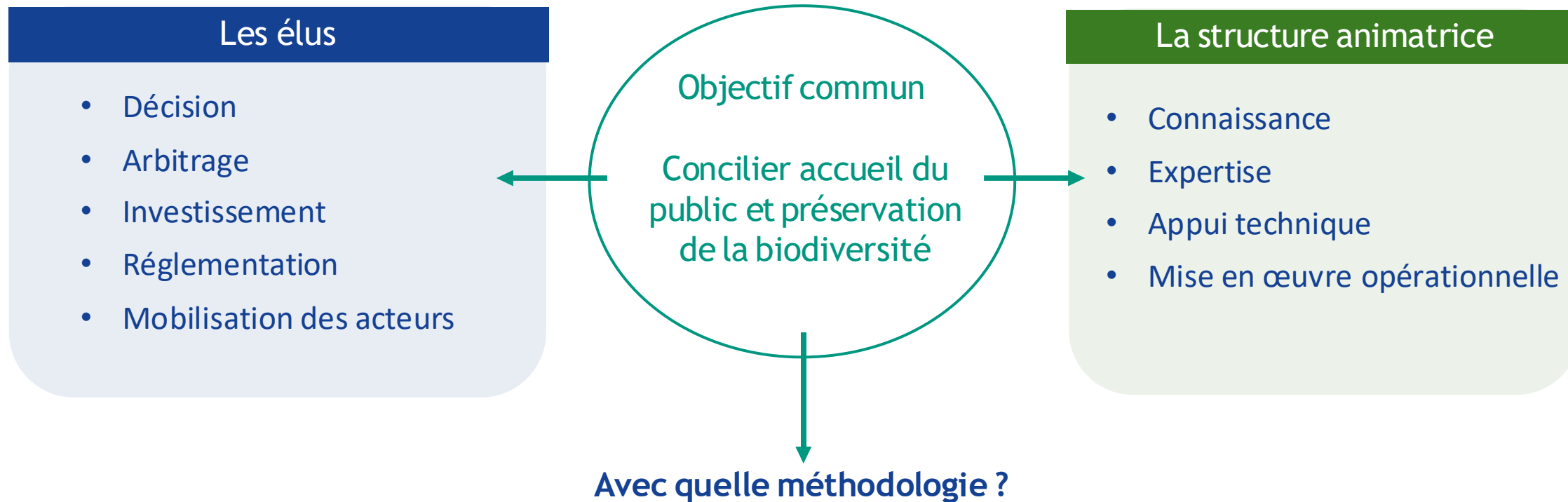
La gestion de la fréquentation peut se jouer à une échelle qui peut être différente de celle du site Natura 2000

Elle nécessite l'**implication de tous les élus** du territoire, chacun à son échelle et dans son domaine de compétences :

- Elus communaux et intercommunaux
- Elus en charge du tourisme et du développement
- Elus en charge de l'agriculture et de l'environnement
- Elus en charge de l'éducation et de la sensibilisation



En résumé



Gérer durablement la fréquentation dans les sites patrimoniaux, quels leviers pour les élus ?

Marika Arabi-Onnela – Chargée de mission tourisme durable
Réseau des Grands Sites de France



Gérer durablement la fréquentation dans les sites patrimoniaux : quels leviers pour les élus ?

L'expérience des Grands Sites de France



GRAND SITE
DE FRANCE
Réseau des
Grands Sites
de France

Grands Sites de France

Contexte d'intervention

Le socle : un paysage remarquable et un travail approfondi sur les valeurs patrimoniales

Loi du 2 mai 1930 sur la « *protection des monuments naturels et des sites d'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque* »



Du constat de la dégradation de sites protégés, à une démarche de réparation, à celle de construction d'un projet touristique durable



Un réseau national



● 26 Grands Sites de France

Aven d'Ornac	1
Baie de Somme	2
Bibracte - Morvan des Sommets.....	3
Camargue gardoise.....	4
Cap d'Erquy - Cap Fréhel.....	5
Chaîne des Puys - Puy de Dôme *	6
Cirque de Navacelles ***	7
Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian.....	8
Conca d'Oru, vignoble de Patrimonio	9
golfe de Saint-Florent	10
Concors - Sainte-Victoire	11
Dunes de Flandre	12
Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon	13
Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort.....	14
Gorges de l'Hérault - Saint-Guilhem-le-Désert ** ..	15
Gorges du Tarn, de la Jonte et Causses ***	16
Iles Sanguinaires - pointe de la Parata	17
Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez.....	18
Marais Poitevin	19
Massif du Canigó.....	20
Montségur.....	21
Pointe du Raz en Cap Sizun.....	22
Puy Mary - Volcan du Cantal.....	23
Sabagou - Cirque de Mourèze.....	24
Solutré Pouilly Vergisson	25
Vallée de la Vézère *	26
Vézelay *	27



Le label Grand Site de France est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site pour 8 ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.

● Projets Grands Sites de France

Cirque du Fer à Cheval.....	28
Cité de Carcassonne *	29
Conques Vallées Lot et Dourdou **	30
Dune du Plat.....	31
Falaises d'Etretat - Côte d'Albâtre.....	32
Gorges de l'Ardèche.....	33
Gorges du Gardon.....	34
Gorges du Verdon	35
La Fontaine de Vaucluse.....	36
La Hague	37
Marais de Brouage.....	38
Massif de l'Estérel.....	39
Massif du Ballon d'Alsace	40
Ogres du Luberon.....	41
Presqu'île de Giens et Sables d'Hyères.....	42
Rocamadour **	43

○ Sites classés engagés dans la démarche Grand Site de France

Bonifacio	44
Canal du Midi - Béziers *	45
Cirques et Vallées de Gavarnie-Gèdre *	46
Des Salines à la Baie des Anglais.....	47
Gerbier - Mézenc.....	48
Havre du Payré.....	49
Presqu'île de Crozon.....	50
Vallée du Hérisson - Plateau des 7 Lacs.....	51
Vignobles et Reculées du Jura.....	52

■ 2 grandes collectivités

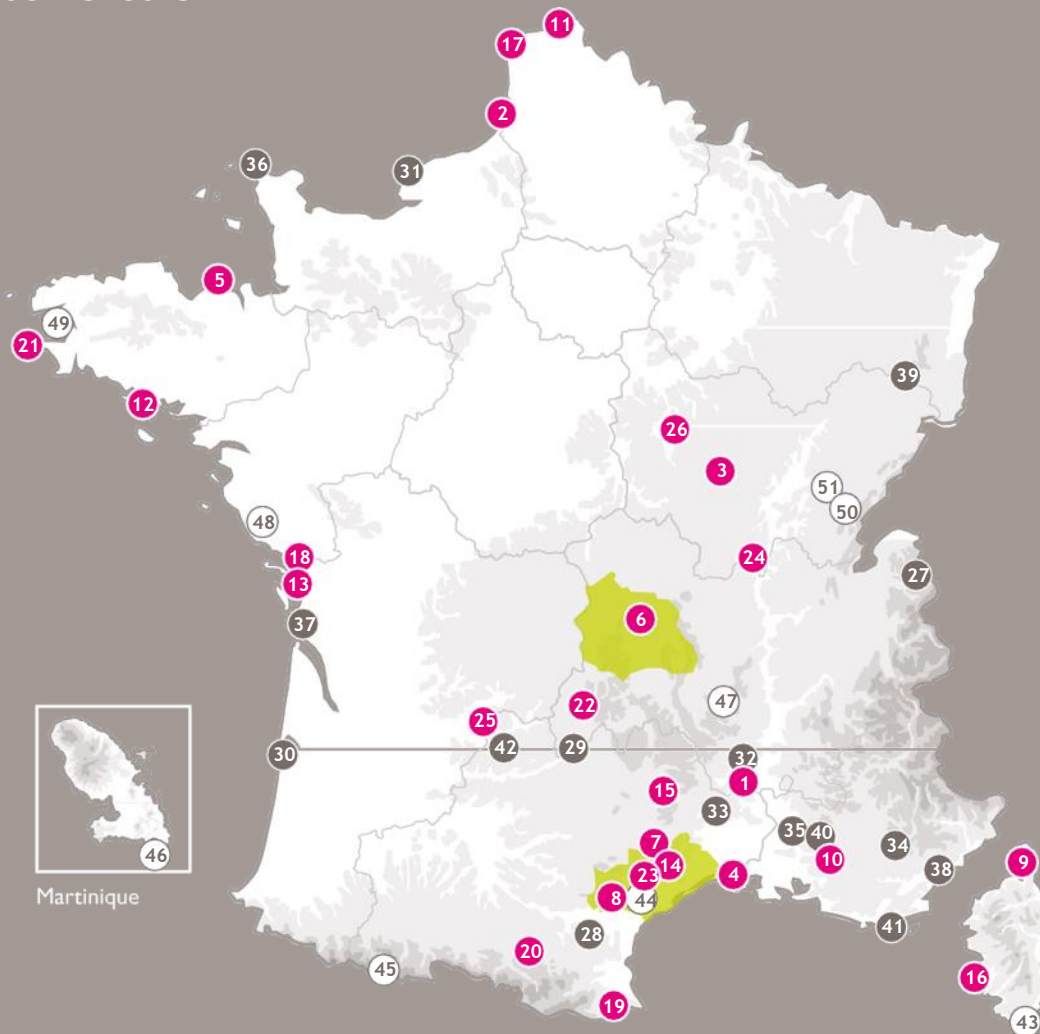
Département de l'Hérault
Département du Puy-de-Dôme



* site du patrimoine mondial - ** site du patrimoine mondial au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle - *** site faisant partie du Bien "Causses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial **** site faisant partie du Bien "Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes", inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

Près de 40 millions
de visiteurs...

FÉVRIER 2026



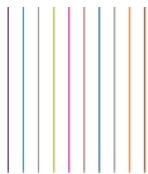
Gestion durable de la fréquentation

Les leviers

DES ENJEUX AUX RÉSULTATS : 10 LEVIERS INTERDÉPENDANTS

La maîtrise des pics saisonniers et une fréquentation gérée durablement contribuent à la préservation du site, au bien-être des habitants, à développer des retombées économiques locales et à améliorer le cadre de vie et de visite.





GUIDE PRATIQUE



Gestion durable de la fréquentation
dans les Grands Sites de France
Méthode et pratiques



A télécharger sur :

www.grandsitedefrance.com

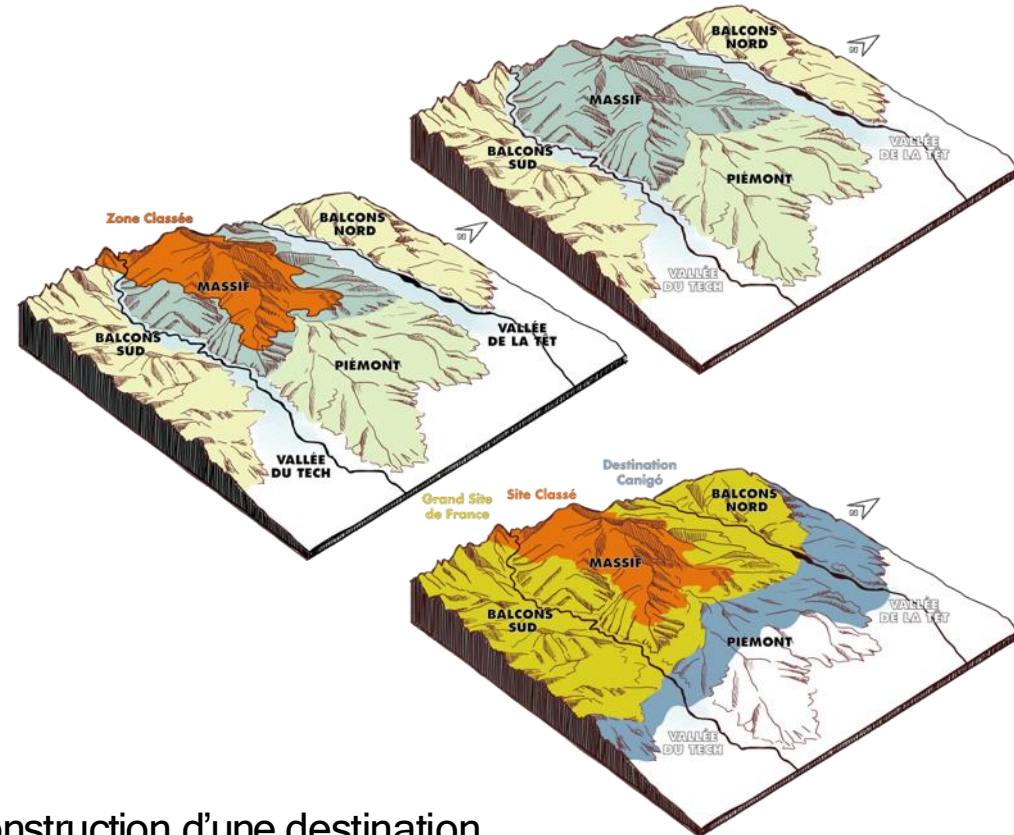


1- Stratégie territoriale et gouvernance

Mobiliser les acteurs et co-construire le projet touristique du territoire

- Constituer une connaissance approfondie des enjeux et une ingénierie territorialisée
- Définir le ou les périmètres d'action pour agir à l'échelle pertinente
- Mobiliser autour d'un socle de connaissance de référence et à toutes les étapes du projet
- Inscrire les décisions dans une vision prospective à long terme

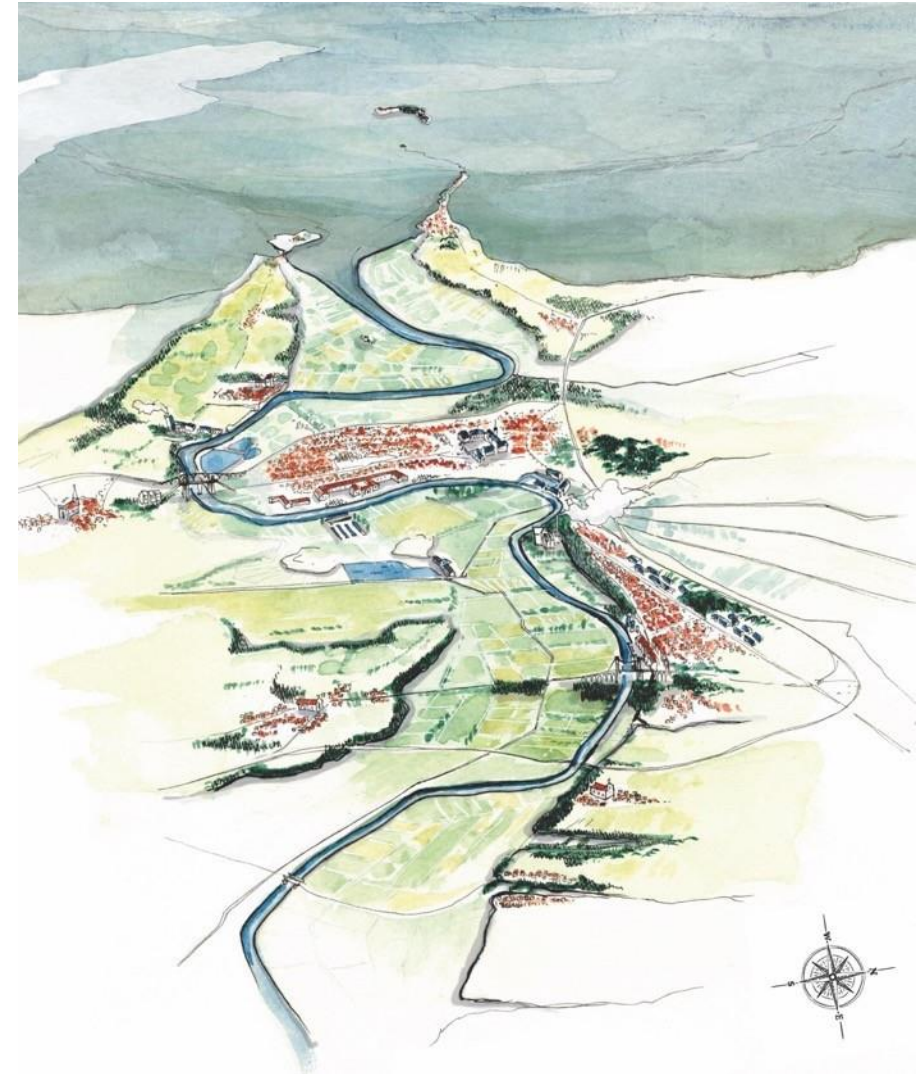
→ Un projet partagé, cohérent, transversal



Massif du Canigó : Une stratégie pour passer de la gestion d'un pic à la co-construction d'une destination

Une protection réglementaire qui repose sur une perception sensible

- Valeur Patrimoniale : les caractères propres du site, ce qui le rend objectivement remarquable, rare, unique
 - objectivées par le classement du site, fait par l'Inspecteur des sites
- Esprit des lieux / attachement aux lieux : la personnalité particulière de chaque site qui crée une expérience singulière du lieu, qu'on voudrait faire partager.
 - s'appuie sur des éléments objectifs et subjectifs
 - l'émotion est unique et ne peut pas être dupliquée
 - Pas de standardisation



Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort

GÉRER DURABLEMENT LA FRÉQUENTATION : 10 LEVIER INTERDÉPENDANTS

Exemple des Gorges du Gardon



Exemple des Gorges du Gardon



Les gorges du Gardon : Des outils sur mesure



Carto-repère

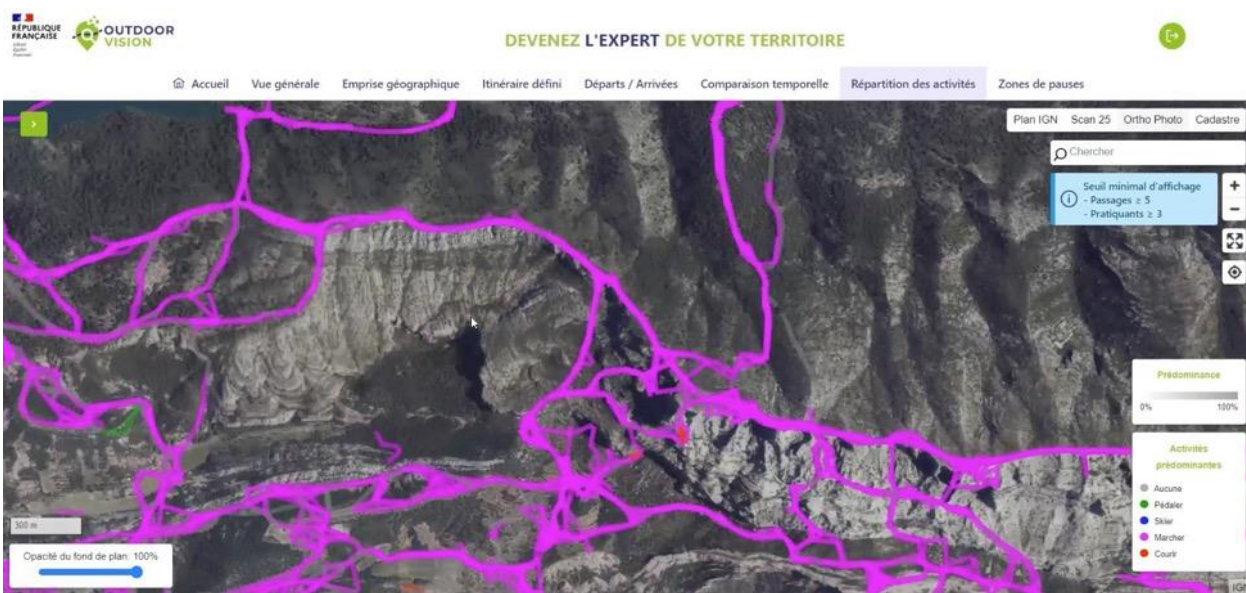
Texte partagé

Eductour

2- Observation de la fréquentation

Comment choisir et articuler les outils en fonction des objectifs de gestion et de la spécificité du territoire ?

- Mener une étude de fréquentation pour aboutir à un observatoire qui intègre les nouvelles technologies
- Objectiver les données de fréquentation
- Chiffes bruts et perception du tourisme



Définitions

- Pic de fréquentation
 - Surfréquentation
 - Surtourisme
 - Capacité de charge touristique
- Fondamentalement une question d'équilibre



GÉRER DURABLEMENT LA FRÉQUENTATION : 10 LEVIERS INTERDÉPENDANTS

3- Régulation des flux

Utiliser la réglementation, la maîtrise du foncier et les mesures contractuelles



Maîtrise foncière
Dune du Pilat



Comité de pilotage fréquentation et police
Salagou - Cirque de Mourèze



Opérations interservices
Chaîne des Puy - Puy de Dôme

Art. L 360-1 du code de l'environnement

Une base juridique nouvelle pour réguler la fréquentation touristique en espace naturel

Si les arrêtés pris jusque-là par les élus s'en tenaient essentiellement à la circulation motorisée, depuis 2021, l'article L. 360-1 du code de l'environnement permet aux maires et présidents d'EPCI d'interdire ou de réglementer plus largement l'accès des personnes, des véhicules et des animaux domestiques aux espaces protégés, dès lors que cet accès est de nature à compromettre, soit leur protection ou leur mise en valeur à des fins écologiques, agricoles, forestières, esthétiques, paysagères ou touristiques, soit la protection des espèces animales ou végétales.

Lorsque la mesure excède le territoire d'une seule commune ou intercommunalité, comme souvent dans les Grands Sites, le représentant de l'État au sein du département peut également agir.

 [Consulter l'article en intégralité](#)

1.-L'accès et la circulation des personnes, des véhicules et des animaux domestiques aux espaces protégés (...) peuvent être réglementés ou interdits, par arrêté motivé, dès lors que cet accès est de nature à compromettre soit leur protection ou leur mise en valeur à des fins écologiques, agricoles, forestières, esthétiques, paysagères ou touristiques, soit la protection des espèces animales ou végétales.

3- Régulation des flux

Utiliser la réglementation, la maîtrise du foncier et les mesures contractuelles

Une jauge d'accueil maximale est-elle efficace ?

La mise en place de quotas peut contribuer à maîtriser la fréquentation. Cependant, leur efficacité est soumise à conditions :

- La géographie du site. Pour les paysages habités, cette solution seule peut difficilement répondre aux enjeux. Elle peut néanmoins se révéler efficace sur une partie restreinte et identifiée du territoire.
- La compétence et l'appareil juridique suffisants pour les mettre en place.
- Des moyens de fonctionnement et humains suffisants pour une application effective
- Une préparation en amont, au risque sinon d'un rejet par la population locale.
- Des moyens de communication et de médiation.

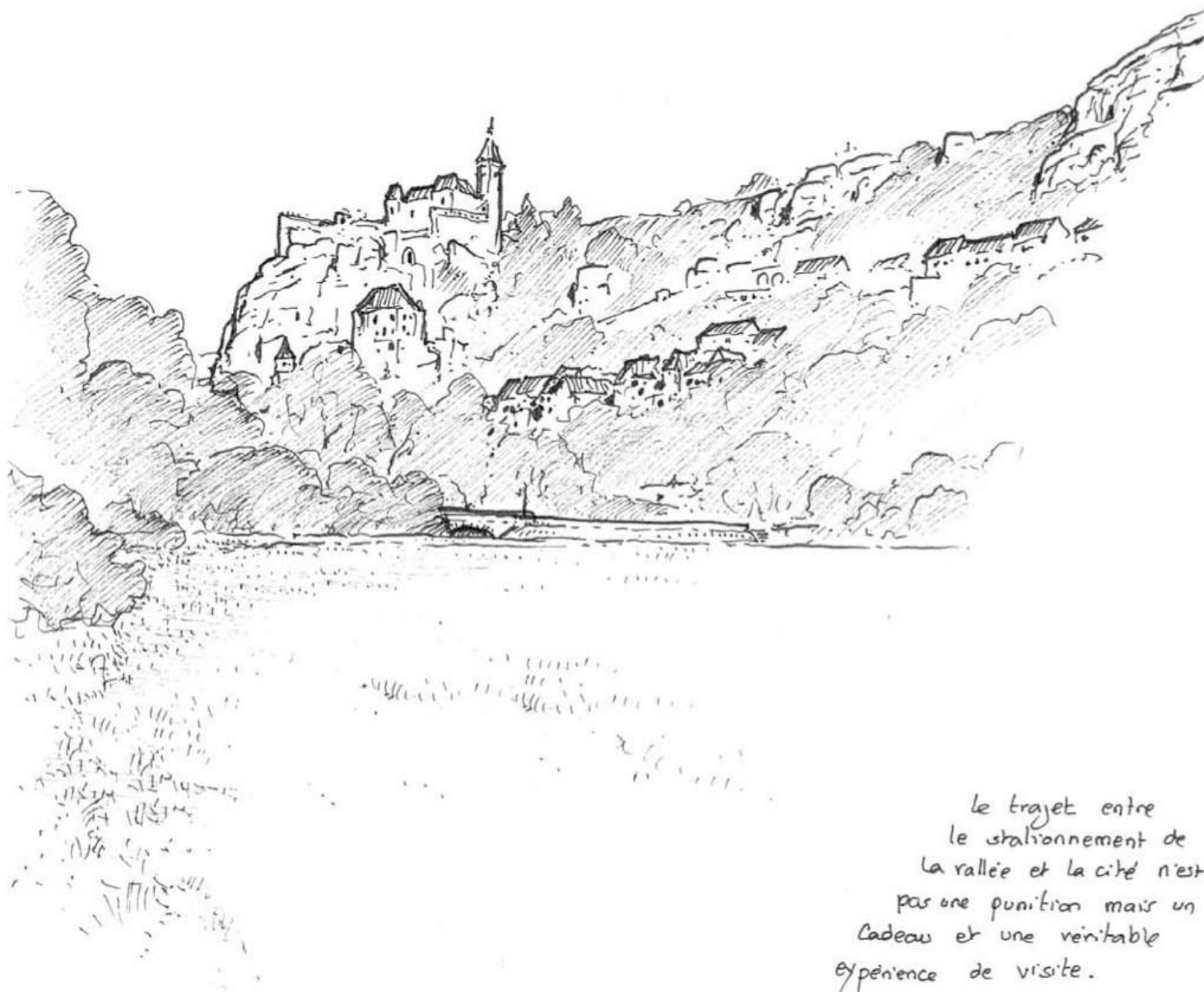
4- (a) Ménagement du site

Accueillir les visiteurs sans impacter le site et révéler la sensibilité du paysage



Cap d'Erquy - Cap Fréhel - Une stratégie d'effacement au service de la qualité du site et de la visite

Exemple de Rocamadour



Le trajet entre
le stationnement de
la vallée et la cité n'est
pas une punition mais un
cadeau et une véritable
expérience de visite.

7- Transformation de l'offre touristique

Favoriser un tourisme en cohérence avec les valeurs patrimoniales

- Élaborer un récit collectif et fédérateur, capable d'incarner le territoire, impliquant les institutionnels, prestataires privés et socio-professionnels locaux et basé sur une profonde connaissance du paysage patrimonial.
- Valoriser l'artisanat local et les activités traditionnelles qui préservent l'emploi, le paysage et enrichissent la découverte.
- Soutenir l'installation des professionnels en créant les conditions d'un environnement attractif et durable sur le territoire.
- Favoriser les collaborations en animant un réseau de professionnels



Valoriser des offres alternatives pour orienter vers des activités et secteurs moins fréquentés

GÉRER DURABLEMENT LA FRÉQUENTATION : 10 LEVERS INTERDÉPENDANTS

9- Communication et sensibilisation

S'adresser aux visiteurs en amont de leur visite pour orienter les pratiques touristiques

- Choisir de ne pas communiquer
- Adapter la temporalité de la communication
- Porter un message commun entre les acteurs de la préservation et de la promotion
- Ancrer la communication dans la spécificité du site

Enjeu : La perte de contrôle de l'image des sites et de leur réputation



Prendre le temps d'une immersion, par un mode de découverte doux, hors saison...



10- Accueil des visiteurs et outils de médiation

Informier et aller à la rencontre des visiteurs sur le terrain pour susciter des comportements adaptés

- Former des passeurs et renforcer la présence physique sur le terrain en période de pic
- Penser l'interprétation pour tous les publics, les touristes, les visiteurs de proximité, les habitants avec différents niveaux de lecture
- Adapter l'offre pédagogique aux besoins stratégiques du territoire (hors saison, sur réservation, horaires décalés...)
- Complémenter l'offre d'interprétation au sein de lieux d'accueil et sur le terrain



GÉRER DURABLEMENT LA FRÉQUENTATION : 10 LEVERS PRINCIPAUX

Exemple du Cirque de Navacelles



Quelques clés de réussite pour les élus

- La singularité du site et les valeurs paysagères comme fil rouge de l'action
- Le partage de ces valeurs entre partenaires, acteurs touristiques, institutionnels et privés, visiteurs et habitants
- Travailler en transversalité, avec tous les acteurs, dans une même trajectoire
- Dézoomer l'échelle territoriale du point de concentration des flux
- Différencier le traitement des pics de celui de la surfréquentation pérenne
- S'inscrire dans le temps long, anticiper et croiser les temporalités d'action
- Travailler l'offre pour s'inscrire dans un tourisme choisi et non subi
- Conjuguer les outils en fonction des particularités locales
- Mettre en place un projet touristique au service des habitants autant que des visiteurs

→ Faire du projet touristique, un projet de territoire et un projet d'avenir



Retour d'expérience

Projet Grand Site de France Gorges de l'Ardèche

Didier Boule – Président du Syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche, Président du Copil

Anne Vanpeperstraete – Chargée de mission Natura 2000 au SGGA





GORGES
DE L'ARDECHE
Syndicat mixte de gestion



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Exemple du territoire des gorges de l'Ardèche

Syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche

Didier BOULLE - Président du SGGA, Président du COPIL

Anne VANPEPERSTRAETE - Chargée de mission N2000

❖ Territoire fréquenté et attractif (3,7 millions de nuitées/an)


❖ Une superposition d'outils

 1 réserve naturelle nationale : RNN des gorges de l'Ardèche (1980, étendue en 2018) : 1950 ha

 2 sites Natura 2000

- Basse Ardèche Urgonienne (FR8201654 – 1996) : 6865 ha

- Basse Ardèche (FR8210114 – 6059 ha) : 6059 ha

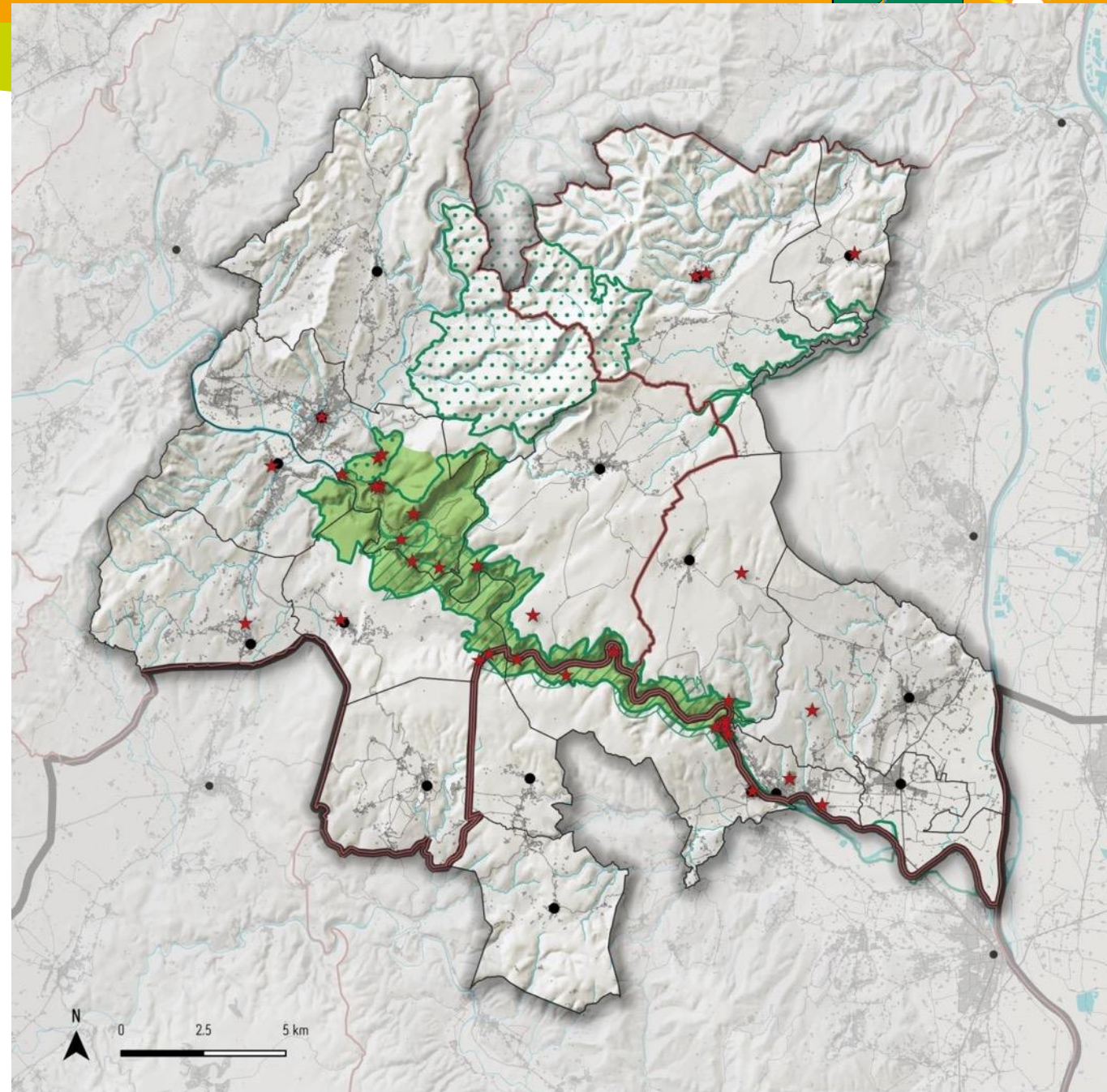
 2 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

- APPB du Massif de la Dent de Rez (1990) : 3223 ha

- APPB de la Basse vallée de l'Ibie (2007) : 130 ha

 1 Espace Naturel Sensible : ENS des gorges de l'Ardèche et du Pont d'Arc (1995) : 2660 ha

+ Démarche **GSF** (16 communes)



❖ Territoire fréquenté et attractif (3,7 millions de nuitées/an)


❖ Une superposition d'outils

 1 réserve naturelle nationale : RNN des gorges de l'Ardèche (1980, étendue en 2018) : 1950 ha

 2 sites Natura 2000

- Basse Ardèche Urgonienne (FR8201654 – 1996) : 6865 ha

- Basse Ardèche (FR8210114 – 6059 ha) : 6059 ha

 2 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

- APPB du Massif de la Dent de Rez (1990) : 3223 ha

- APPB de la Basse vallée de l'Ibie (2007) : 130 ha

 1 Espace Naturel Sensible : ENS des gorges de l'Ardèche et du Pont d'Arc (1995) : 2660 ha

❖ Des enjeux naturels très forts



Vautour percnoptère



Aigle de Bonelli



Habitat tufeux



Cours d'eau méditerranéen intermittent

❖ Territoire fréquenté et attractif (3,7 millions de nuitées/an)

❖ Une superposition d'outils

 1 réserve naturelle nationale : RNN des gorges de l'Ardeche (1980, étendue en 2018) : 1950 ha

 2 sites Natura 2000

- Basse Ardeche Urgonienne (FR8201654 - 1996) : 6865 ha

- Basse Ardeche (FR8210114 - 6059 ha) : 6059 ha

 2 Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

- APPB du Massif de la Dent de Rez (1990) : 3223 ha

- APPB de la Basse vallée de l'Ibie (2007) : 130 ha

 1 Espace Naturel Sensible : ENS des gorges de l'Ardeche et du Pont d'Arc (1995) : 2660 ha

❖ Des enjeux naturels très forts

❖ 4-5 manifestations historiques récurrentes

→ aquatiques et terrestres

→ de 2 000 participants à une 100taine

→ de l'amont à l'aval du site

→ associations et clubs locaux

❖ Une tendance à l'arrivée de nouvelles manifestations



Des manifestations historiques et récurrentes

- ❖ Partenariat de longue date avec les manifestations historiques
- ❖ Rencontres annuelles, échanges, sorties terrain... pour partager les enjeux
- ❖ Mise en place de mesures de réduction des impacts (zones de silence pour les rapaces, mise en défend de la flore...)
- ❖ Stands de sensibilisation

→ **Retours positifs**



Mise en défend d'une station de glaïeuls



Stand du SGGA pour le Trail des Gorges

...et manifestations nouvelles

- ❖ Sollicitations pour de nouvelles manifestations fréquentes, plus ou moins abouties, plus ou moins tardives

→ Travail de veille et d'anticipation (aller au devant des organisateurs, sensibiliser les clubs locaux)

→ Travail d'accompagnement



→ Complexité du maillage administratif et réglementaire (EIN, APPB, RNN)

→ Porté à connaissance des enjeux naturels (mesures d'évitement ou réduction des impacts)

- ❖ Importance du **lien entre la structure gestionnaire et les collectivités** du territoire (mairies, Cdc)

↳ Relais

Anticipation + relation de confiance = Facilitation du projet

Organisateurs
Elus locaux

Organisateurs
Elus locaux
Gestionnaire

Organisateurs
Elus locaux

Exemple d'une manifestation sportive (printemps 2026)

- ❖ Nouvelle manifestation sportive (trail, vtt)
- ❖ Club local avec forte présence sur le territoire
- ❖ Peu de connaissance sur les procédés réglementaires
- ❖ Peu d'anticipation (mars pour mai)

A retenir

- ❖ Positionnement délicat d'où l'importance de cadrer le rôle de chacun (service instructeur, gestionnaire, propriétaires...)
- ❖ Importance de l'anticipation par l'organisateur et les élus locaux
- ❖ Veille nécessaire par les gestionnaires et les élus locaux



Les messages clés à retenir

❖ Gestionnaire = PORTE D'ENTREE et FACILITATEUR

→ Importance qu'il soit identifié comme tel par les partenaires et élus locaux

- Porté à connaissance les enjeux naturels
- Donner des préconisations
- Rediriger vers les structures compétentes

❖ Être clair dans la posture (pour le technicien gestionnaire et son représentant élu)

→ Bien expliquer le rôle de chacun : éviter la confusion pour éviter les quiproquo, frustrations...

→ Créer une relation de confiance et du dialogue

→ Être ferme sur les enjeux et les connaissances du gestionnaire

→ Soigner les messages transmis (pas de prise de partie, d'affect...)

❖ ANTICIPATION des organisateurs et des élus locaux

→ Facilitera la prise en compte des enjeux environnementaux, le bon déroulé des échanges...

→ Facilitera la prise de position de l'élu au milieu des jeux d'acteurs



GORGES
DE L'ARDECHE
SYNDICAT MIXTE DE GESTION



NATURA 2000



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Merci pour votre écoute

Syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche

Didier BOULLE - Président du SGGA

Anne VANPEPERSTRAETE - Chargée de mission N2000

Retour d'expérience

David Pasin – Chargé de mission Natura 2000, Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises



Médiation montagne PNR Pyrénées Ariégeoises



- Des patrimoines naturel, culturel et paysager à sauvegarder et à valoriser



Des espèces animales sensibles, comme le gypaète barbu ou le bouquetin

Des activités patrimoniales et séculaires, comme l'élevage transhumant

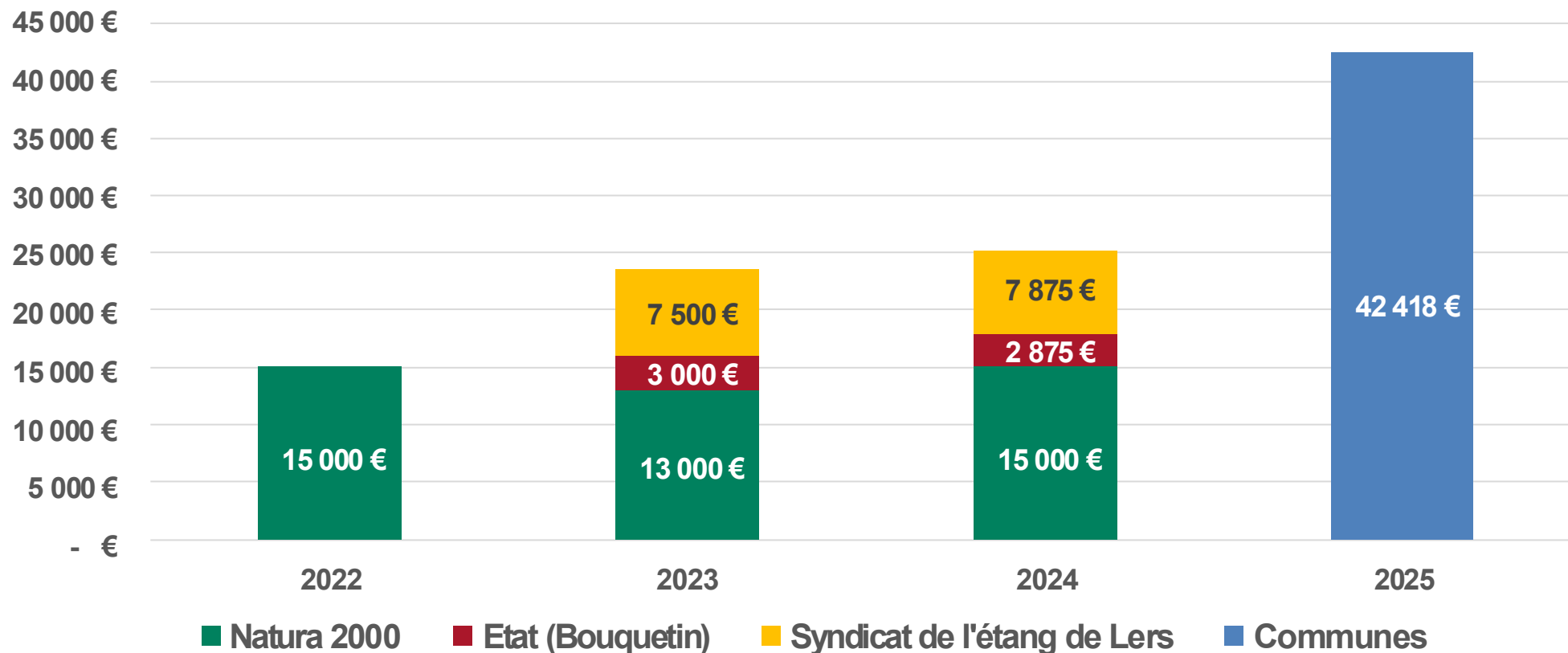


Des milieux fragiles, comme les lacs, cours d'eau et zones humides

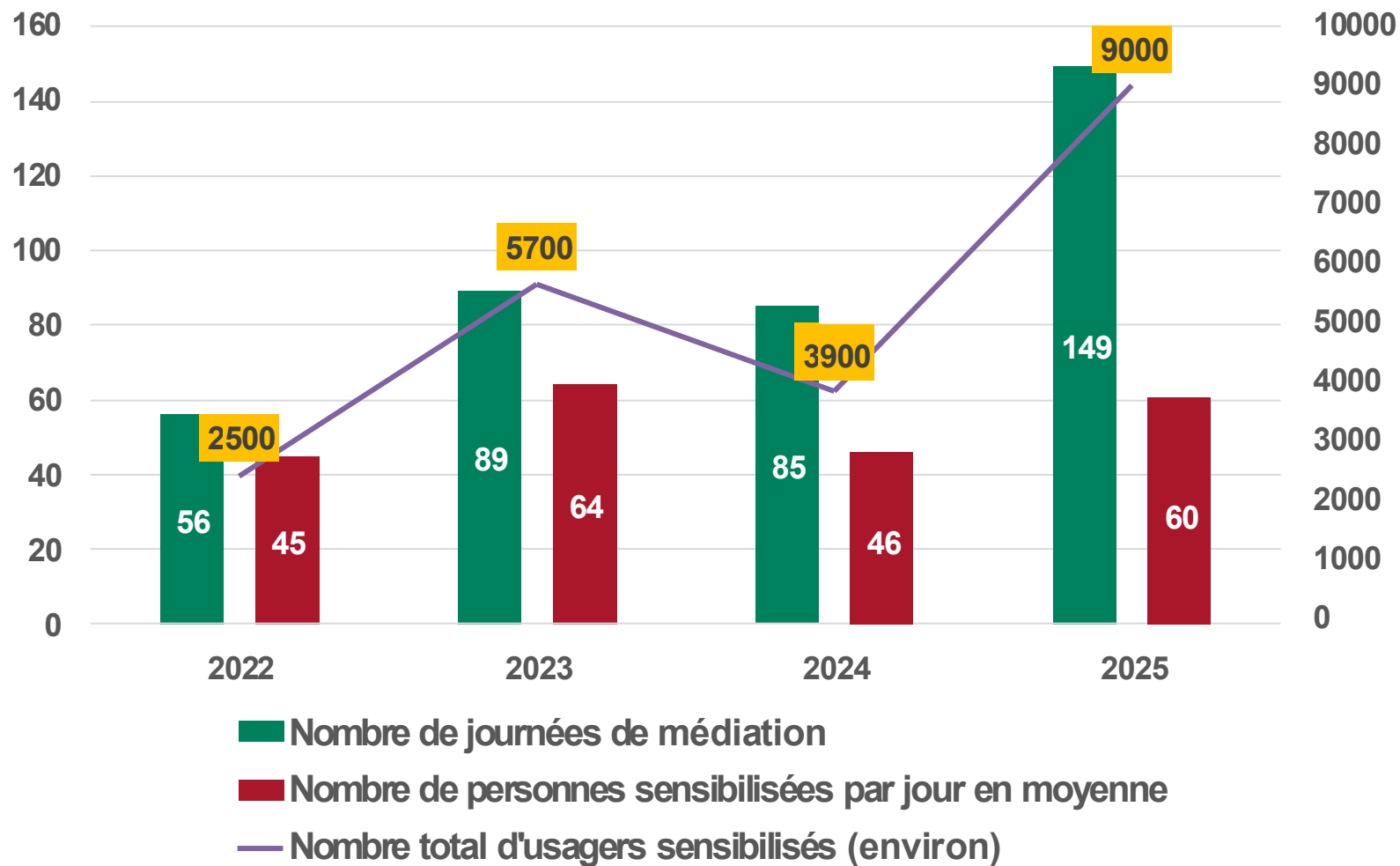
- Une fréquentation en hausse (post Covid) et notamment de néophytes
- Une évolution des pratiques (applications, vans, drones...)
- Un territoire précurseur en Ariège, le Pays d'Olmes

Les financements de l'opération

MEDIATEURS MONTAGNE - FINANCEMENTS



Usagers rencontrés



149 journées de médiation
entre juin et septembre (le maximum entre
le 14 juillet et le 15 août)

15 médiateurs (AMM professionnels locaux)

14 communes - 15 secteurs

+ de 3 000 interactions (9 000 usagers)



La médiation, c'est quoi ?



Respect de la montagne et de la **biodiversité**

Partage de l'espace et respect des activités pastorales

Sensibilisation sur les **risques en montagne**

Premiers constats

Dispositif de médiation très bien reçu par les usagers (visiteurs comme pastoraux)

Les chiens non tenus en laisse : encore et toujours un problème (entre 40 et 50%)

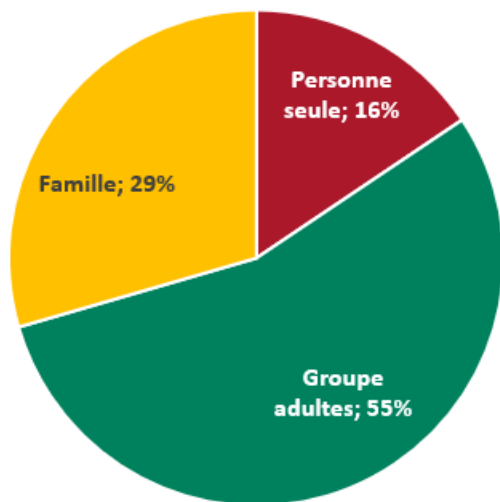
Secteurs avec lacs / étangs / rivières : la baignade devient un objectif en soi

Secteurs faciles d'accès (Soulcem, l'Artigue, étang de Lers...) : public qui n'a pas les codes de la montagne, problématique de préparation et d'équipement

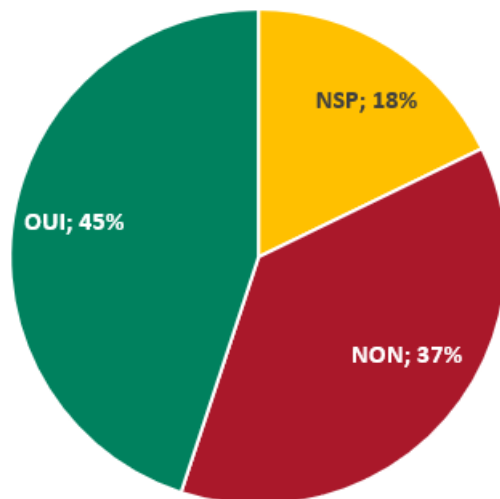
Règlementation liée au drone méconnue (manque de communication ? Pas d'info sur les cartes à disposition des dronistes ?)

Données quantitatives

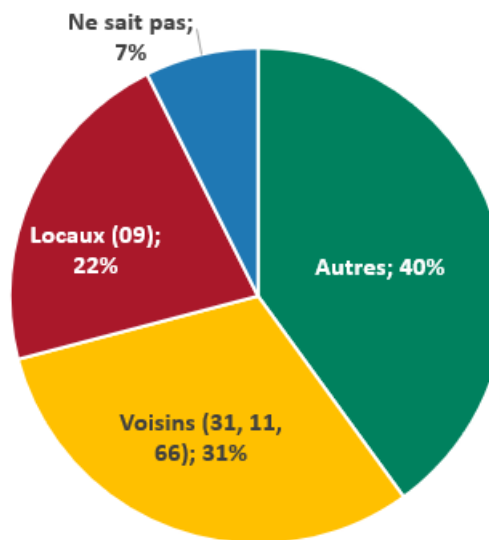
Profil



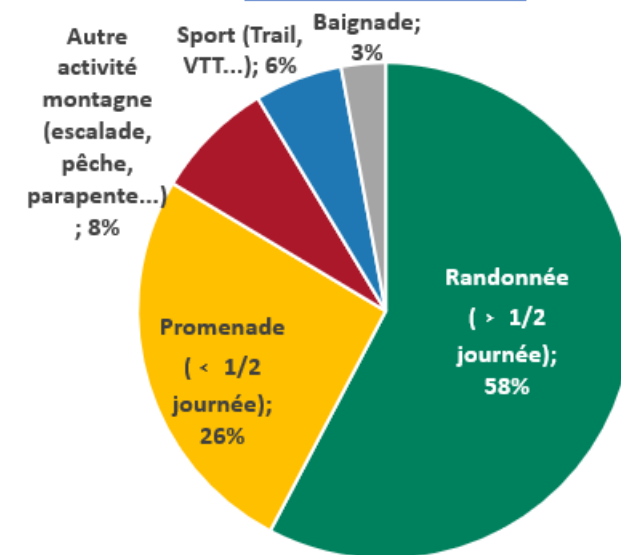
Connaissance du PNR



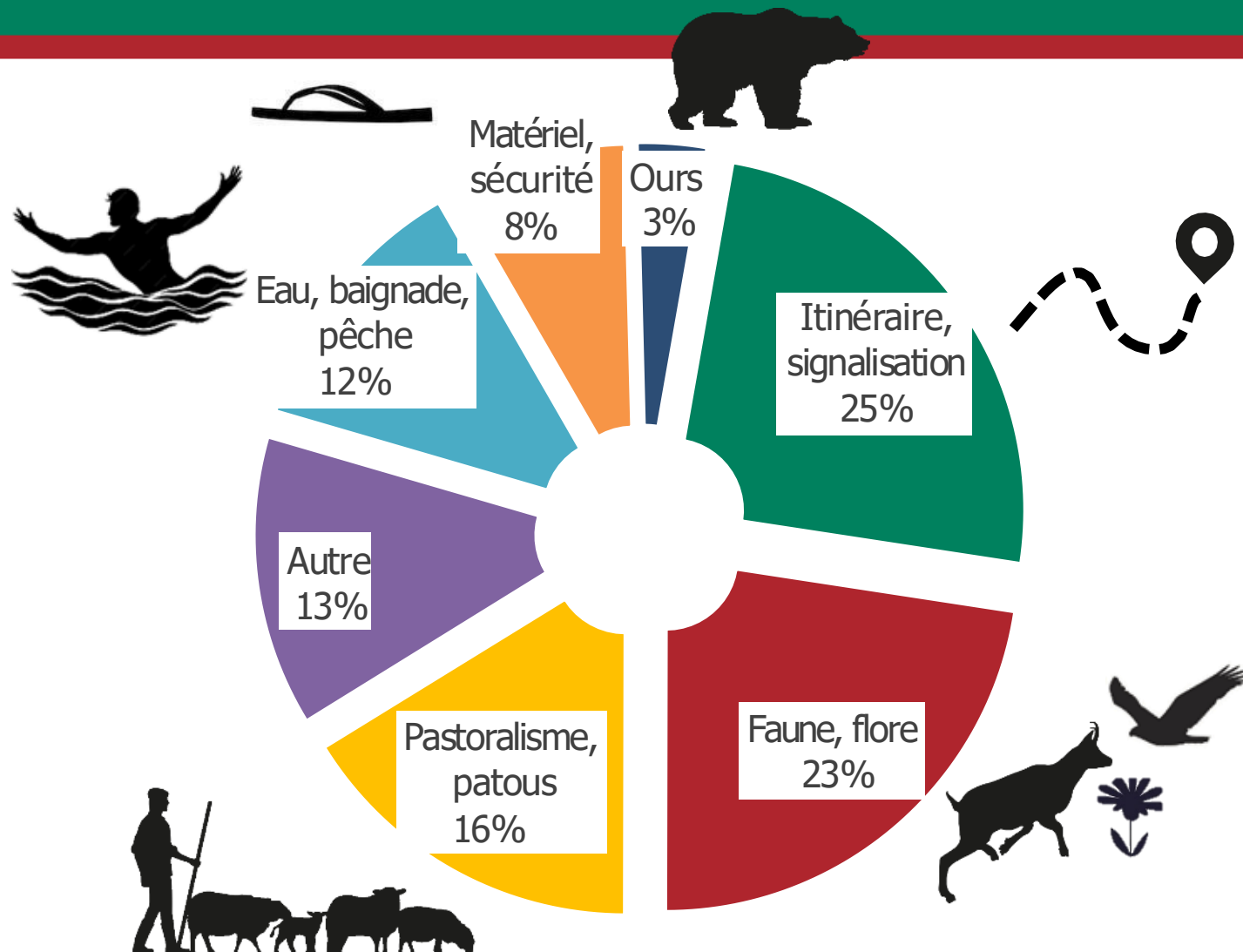
Provenance des usagers



Objet de la présence



Thématiques abordées et intérêt des usagers



Un dispositif apprécié des usagers et reconnu par les élus et nos partenaires sur le territoire

Une appropriation des communes via la dotation aménités rurales

Un ancrage et un complément de revenus pour les AMM du territoire

Des retours qui permettent d'objectiver des comportements et de les quantifier

Une action forte mais qui ne se suffit pas à elle-même (communication en amont, aménagements, réglementation...)



Et la suite ?



2 nouveaux financements projets : POCTEFA PP3N (Europe) et OFB (Etat)
→ Besoin de pérenniser les financements des communes (via la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales)

Une expérimentation de médiation hivernale 2026-27 à mettre en place



Déployer la médiation sur les secteurs non pourvus en 2025 et dans le périmètre d'extension du PNR

Merci pour votre attention



Coordonnées des intervenants

Marika Arabi-Onnela – Chargée de mission tourisme durable, Réseau des Grands Sites de France
marikaarabionnela@grandsitedefrance.com

David Pasin – Chargé de mission Natura 2000, Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises
d.pasin@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Aurélie Philippeau – Coordinatrice de la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires
aphilippeau@natura2000-territoires.fr

Anne Vanpeperstraete – Chargée de mission Natura 2000 au SGGA
a.vanpeperstraete@gorgesdelardeche.fr





Cofinancé par
l'Union européenne



**BIODIV'
FRANCE**

Financé
par


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Réalisé dans le cadre du projet LIFE BIODIV'FRANCE

Coordonné par l'Office Français de la Biodiversité, ce projet rassemble un consortium de 31 participants. Il accompagne la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité en travaillant sur 5 cibles : les territoires, aires protégées, filières, citoyens et acteurs de la formation.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi de la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.